

Avis de constitution

SOCIETE « ILAN IMMOBILIER »

Siège BINGERVILLE LES LAURIERS 21, Lot 135, Ilot
21

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/02/2024 reçus par Me ANON-YAVO MARIE VIVIANE, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ILAN IMMOBILIER »

- Objet :
- L'acquisition par voie d'achat, donation, échanges et par tous autres moyens d'enrichissement de patrimoine, de tous terrains bâtis ou non bâtis ;
 - La construction, la vente par lot ou en globalité, la promotion immobilière, l'exploitation, l'administration, la gestion, l'entretien, la location, la transformation et l'exploitation desdits terrains ;
 - L'Etude dans l'ingénierie et la réalisation de tous travaux de construction, la sous-traitance ainsi que toutes activités de maître d'ouvrage délégué ;
 - Elaboration d'avant-projets, projets, plan d'exécution, de fabrication, élaboration de dévis, appel d'offre, direction de travaux de construction ;
 - BTP ;
 - Travaux de rénovation, d'embellissement ;
 - Travaux de lotissement, terrassement, décapage ;
 - Tous travaux de voirie, canalisations d'eau, d'égouts et d'installation d'éclairage,
 - Travaux d'Assainissement
 - l'importation et l'exportation de tous matériaux

de construction

- Le cautionnement hypothécaire afin de garantir les emprunts que la société pourra contracter sous forme quelconque auprès de particuliers ou d'établissements de crédits, soit à titre de prêts principaux, soit à titre de prêts complémentaires en vue de se procurer les fonds nécessaires à la réalisation de son objet ;

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, similaires ou connexes par voie de création de sociétés nouvelles d'apport en souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliances, d'association en participation ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ou activités de la société ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE LES LAURIERS 21, Lot 135, Ilot 21

Dirigeant(s) Mme ASSA N'TAMON CLARISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01841 du 28/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11351/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

